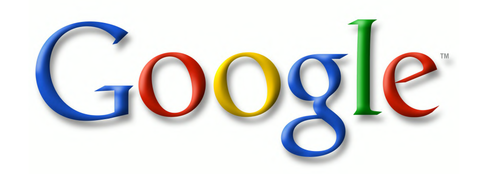
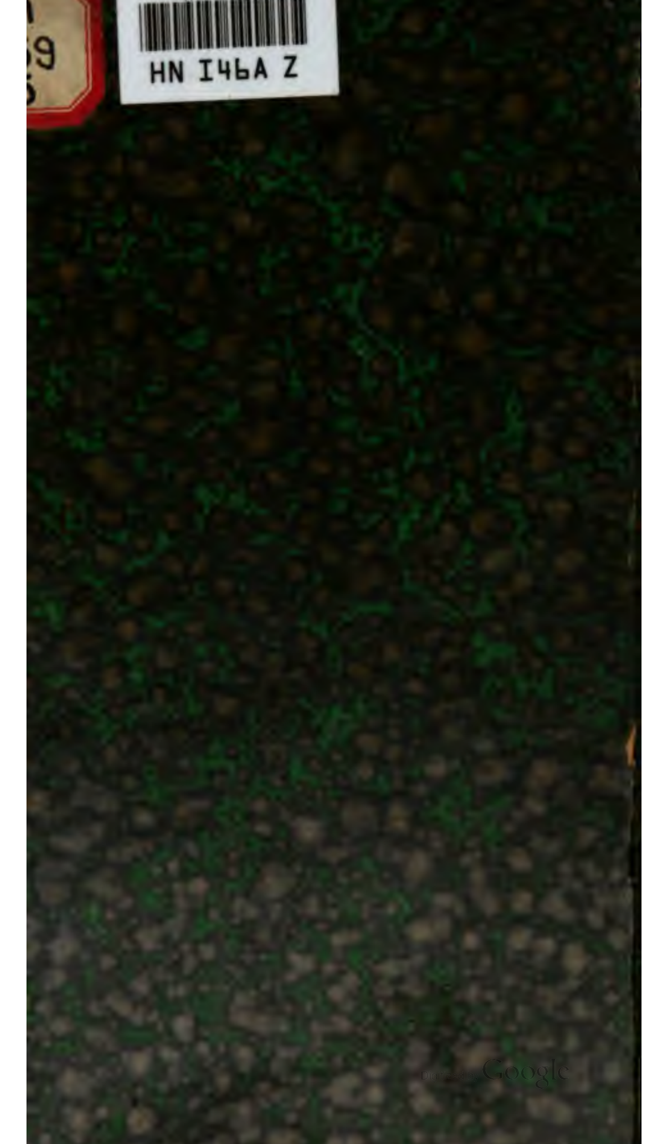



HN I46A Z
Digitized by Google



BIBLIOTHEQUE DU CANADIEN
21, rue la Montagne, Basse-Ville

LA PRESSE CANADIENNE

LA GAZETTE DE QUÉBEC

PAR

E. GÉRIN

QUÉBEC
J. N. DUQUET & Cie., ÉDITEURS
1864



LA PRESSE CANADIENNE

LA

GAZETTE DE QUÉBEC

PAR

E. GÉRIN

QUÉBEC

J.-N. DUQUET & Cie., ÉDITEURS

1864

Imprimerie du CANADIEN,

21, rue la Montagne, Basse-Ville.

A l'occasion du centième anniversaire de sa première apparition, la *Gazette de Québec* a publié un numéro *extraordinaire* composé de seize pages de son format habituel. C'est là certes un bel effort, et on ne saurait trop féliciter ceux qui ont tenté le risque d'une telle publication. Pour la partie matérielle de ce numéro elle est irréprochable et fait honneur aux propriétaires de cet établissement : belle exécution typographique relevée par de magnifiques gravures reproduites avec beaucoup d'exactitude, etc., etc. Tout est parfait de ce côté-là. Mais on ne saurait en dire autant du travail historique.

Cette prétendue histoire de la *Gazette* ne répond pas du tout à ce qu'on avait droit

d'attendre, et ne remplit aucunement les promesses qui avaient été faites. Ce n'est qu'un assemblage de pastiches sur les origines de la Presse en Europe et quelques citations prises de but en blanc dans l'histoire du Canada. Pour ce qui est de l'histoire même de la *Gazette* l'auteur n'entre dans aucun développement et en dit à peine ce que tout le monde en savait.

Des circonstances particulièrement favorables m'ayant mis à même de parcourir la file complète de ce journal, le plus ancien du pays, je donne, de ce qui m'a paru digne de remarque, le court résumé qui suit, pensant que les circonstances actuelles lui prêtent quelqu'à-propos et en justifient la publication.

LA GAZETTE DE QUÉBEC

I.

Origine de la *Gazette*: sa fondation annoncée d'avance par un prospectus imprimé à Philadelphie.—Traduction de l'anglais en français.—Première imprimerie en Canada.—Premier journal.

Dans l'automne de 1763 ou au commencement de 1764, un Ecossais du nom de William Brown venait de Philadelphie en Canada pour y lancer le prospectus d'un journal qu'il promettait d'établir au printemps de 1764, s'il parvenait à s'assurer l'appui de trois cents abonnés. Une tradition parvenue jusqu'ici nous apprend que ce prospectus avait été imprimé à l'atelier typographique de Benjamin Franklin. Cette tradition se trouve consignée dans la *Gazette* du 2 mai 1848. Si quelque chose peut faire douter de son authenticité, c'est qu'il ne soit pas fait mention plus tôt d'une circonstance qui

renferme, ce semble, un intérêt assez piquant pour les vieux lecteurs de la *Gazette*. Comment Brown conçut-il le projet de fonder un journal en Canada? A cette question, on ne saurait répondre d'une manière satisfaisante. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'avant de se rendre en Canada Brown avait recueilli sur cette province quelques renseignements que lui avait fournis William Laing, marchand-tailleur de Québec, qu'il avait probablement rencontré dans les voyages que Laing faisait en Angleterre pour l'entretien de sa boutique.

Ce prospectus ne porte aucune date. L'auteur, après s'être étendu sur les bienfaits apportés au monde par l'imprimerie, s'expliquait ainsi sur son projet :

" On pourrait ici beaucoup dire en faisant l'Enumération des Avantages précieux qui doivent particulierement resulter de l'Etablissement d'une Imprimerie à *Quebeck* ; si nous le considerons comme le Moyen le plus efficace à faire reüssir une entiere Connoissance de la Langue *Angloise* et *Françoise* parmi ces deux Nations, qui à présent se sont jointe heureusement dans cette partie du Monde, ils seront rendus capables de converser ensemble, de se communiquer leurs Sentiments comme des Freres, et de conduire

leurs differents Negoces avec Aise et Satisfaction : Ou seulement comme un Moyen de les mener à la Connoissance de ce qui se passe chez les Nations differentes et plus éloignées du Monde ; Connoissance dont ils resteroient autrement presque toujours ignorants :——Mais comme ces Avantages importants paroitront à premiere Vüe à chaqu'un qui est capable de la moindre Reflexion, il serait inutile de s'étendre davantage sur ce Sujet.

" En cas que nous serons assez heureux d'avoir bon Succez, notre Dessein est de nous établir au Printems prochain dans cette Ville comme imprimeurs, et de publier aussitôt chaque Semaine une Gazette, laquelle, comme la presente Condition du Pays le rend beaucoup necessaire, nous proposons de publier en *Français* et en *Anglais* : Cètte Methode fournira une Leçon toutes les Semaines pour l'Avancement de chaque Habitant porté pour aquerir une parfaite Connoissance de la Langue de l'Endroit, differente de celle de sa Mere-Langue, soit un *François* ou un *Anglois*. Et comme dans un Papier destiné pour une Lecture generale, il sera necessaire d'ajouter des Choses d'un Amusement general, nous presenterons à nos Lecteurs occasionnellement ces Sortes d'Originaux en Prose et en Vers, qui plairont aussi bien à l'Imagination qu'ils instruiront le Jugement. Dans cet Egard notre Gazette sera consideré comme

un Canal d'Amusement, de la veritable Formation de l'Esprit, et d'Intelligence. Mais, comme notre Transport pour ici, et l'Etablissement d'une complete Imprimerie, nous causera de plus grandes Depenses que nos presentes Circonstances nous permettent, nous offrons les Propositions suivantes aux Habitants de cette Ville, leur Encouragement determinera notre Etablissement parmi eux.

" *Premièrement*, D'abord qu'on nous procurera Trois Cents Subscriptions pour la Gazette ci dessus proposée, nous engageons d'établir une belle Imprimerie dans une Place convenable à *Quebeck* qui consistera d'un bon Assortiment des nouvelles Characteres, d'une bonne Presse, et de tous les autres Materiaux necessaires pour conduire cette Affaire dans la plus parfaite Maniere et avec Expedition.

" *En Second Lieu*, Le Prix de ceux qui souscriront sera par Année Argent courant de *Canada*.

" *En Troisième Lieu*, Les Souscrivants pourront à leur Choix avec toute la Liberté ôter leurs Souscriptions à la fin de la premiere Année, et à la fin de chaque demie Année suivante, comme il leur plaira.

" *En Quatrième Lieu*, L'Argent ne sera pas demandé jusqu'à ce que la Gazette sera actuellement établie, alors on s'y attend que chaque Souscrivant avancera la moitié de l'Argent souscrit pour la première Année, pour rendre les Imprimeurs plus capables de continuer l'Ouvrage.

" *En Cinquième Lieu*, nous ferons des Efforts pour envoyer ces Gazettes aux Souscrivants qui demeurent à *Montreal*, et partout même dans des Places les plus reculées du Pays, esperant qu'en peu il séront établis des Messagers reguliers pour ces Places.

" Brown and Gilmore."

En justice pour l'auteur de ce prospectus il faut observer que la version anglaise en est beaucoup mieux rédigée que la traduction française qu'on vient de lire.

Quelqu'exécrable que soit cette traduction apparemment fabriquée à Philadelphio, elle n'est guère plus mauvaise, cependant, que la plupart de celles qui parurent dans la *Gazette* durant les vingt ou trente premières années de son existence.

Comme on vient de le voir, Brown demandait " trois cents souscrivants " pour commencer la publication de sa *Gazette*. Cependant, il n'est guère probable qu'il les ait obtenus. Il est plus naturel de croire que l'encouragement libéral que lui promit le gouvernement et le patronage étendu dont il le favorisa, l'engagèrent à tenter cette entreprise, bien plus que l'affluence des abonnés. Ce qui semble venir à l'appui de cette hypothèse, c'est qu'à l'époque de sa deuxième résurrec-

tion, en 1776, Brown n'exigeait plus trois cents abonnés, mais seulement deux cents. S'il en avait eu trois cents en 1764, il est probable qu'il n'en serait point venu à douter, douze ans plus tard, s'il en aurait deux cents. D'ailleurs, sans parler du chiffre de la population, qui était faible, il est impossible que le goût de la lecture des journaux fût alors assez généralement répandu pour donner trois cents abonnés qui ne pouvaient se recruter qu'à la ville, les campagnes étant restées longtemps encore étrangères à cette nouvelle importation.

M. Garneau, sans dire sur quelle autorité, fixe à cent cinquante le nombre des abonnés qu'obtint à son origine la *Gazette de Québec.*

Alors, comme pendant les années suivantes, Brown étant le seul imprimeur en cette province, accaparait, sans exciter aucune clameur jalouse, toutes les *impressions* du gouvernement.

Nous n'ignorons pas que cette assertion a rencontré des contradicteurs. Quelques écrivains, sans donner aucune preuve valable d'ailleurs, ont prétendu que sous la domination française, il y avait en Canada des ateliers d'imprimerie. Dernièrement encore, on a été jusqu'à prétendre qu'un journal français

était publié à Québec pendant le siége de 1759. Mais l'opinion que nous avons adoptée paraît être celle des hommes qui ont le plus spécialement étudié ces questions.

Longtemps avant la conquête, on voit, il est vrai, que des gouverneurs français, entr'autres La Galissonnière, qui était plus remarquable comme savant que comme homme d'Etat, remontrèrent à leur gouvernement combien une imprimerie serait utile en cette province. Mais la cour de France paraît n'avoir jamais goûté une pareille recommendation.

Toutefois, s'il n'y avait pas alors d'imprimerie en Canada, il ne s'en suit pas qu'on y était privé des formules ou des autres imprimés habituellement employés dans les transactions, etc. — Ces sortes d'imprimés étaient probablement apportés de France. Dans tous les cas, une preuve certaine qu'on en faisait usage, c'est qu'à l'heure qu'il est, on en possède encore qui servirent à cette époque.

Quant à la *Gazette Littéraire* de Fleury Mesplet, première feuille publiée à Montréal, elle ne parut qu'en juin 1778, c'est-à-dire environ quatorze ans après son aînée de la capitale. Pour notre part, il nous semble désor-

mais bien constaté que l'imprimerie de Brown et Gilmore est la première établie en ce pays. Selon toute apparence, l'éloge que l'on fait de l'esprit d'initiative de Brown est bien mérité et sa réputation de pionnier de la presse en Canada demeure incontestable. A ce titre, il ne serait peut-être pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ce qu'a été de son vivant, et après sa mort, l'établissement qu'il a fondé et qui vient d'atteindre le terme séculaire de son existence mémorable. A part cette considération, il est encore assez curieux d'assister à l'humble début de la presse périodique canadienne, qui a su acquérir depuis tant de développements et dont l'influence va toujours croissante. En Canada plus que partout ailleurs, il est vrai de dire que le journal est le livre d'école de ceux qui n'y vont plus.

II.

Premier numéro de la *Gazette*; son contenu :—Les imprimeurs au public.—Dix-huit mois d'existence pénible.—L'acte du timbre; premier coup de mort de la *Gazette*.—Sept mois au tombeau.—Les proclamations sans les journaux.—Première résurrection.—Un moment d'humeur.—Amicales relations de la *Gazette* avec le gouvernement.—Mort de Gilmore; goût de sa veuve pour le journalisme.—Brouille avec Brown, associé de Gilmore : société rompue.—Part de l'un et de l'autre dans la direction de la *Gazette*.

C'est donc le jeudi 21 juin 1764 que parut pour la première fois la *Gazette de Québec*. Elle contenait quatre pages *in-quarto*, et chaque page était divisée en deux colonnes dont l'une en français et l'autre en anglais. Ce numéro, de même que ceux qui le suivirent immédiatement ne contenait pas une seule nouvelle du Canada. La feuille était presqu'entièrement remplie par des nouvelles étrangères évidemment reproduites de quelque journal de New-York ou de Philadelphie; le reste de ce premier numéro était occupé par quelques annonces et l'adresse des "imprimeurs au public." Cette adresse mérite certainement

d'être conservée, sinon à cause de sa valeur littéraire, du moins comme étant le premier article de journal écrit en ce pays. D'ailleurs on reconnaîtra que les idées qui y sont exprimées, et surtout les promesses qui y sont formulées, ne diffèrent pas essentiellement de celles que nous rencontrons dans les prospectus écrits de nos jours.

LES IMPRIMEURS AU PUBLIC.

“ Comme tout genre de science ne sert pas seulement à instruire, et à amuser le lecteur particulier, mais doit aussi conduire au bien du Public, il y a lieu d'espérer, qu'une Gazette soigneusement compilée, écrite avec choix des matières, sans partialité, et avec une liberté convenable, ne manquera pas d'être encouragée, comme tout le monde sent combien un imprimé de cette nature est nécessaire dans cette colonie.

“ Chaqu'un s'attend, et ce avec raison, que celuy qui sollicite l'attention du Public, exposera les raisons sur lesquelles il fonde ses prétentions à son suffrage.

“ Notre dessein est donc, de publier en *Anglois*, et en *Francois*, sous le titre de LA GAZETTE DE QUEBEC, un recueil d'affaires étrangeres, et de transactions politiques, à fin qu'on puisse se former un idée des différents intérêts, et des connexions réciproques, des puissances de l'*Europe*. Nous aurons aussy un

soin particulier, de cueillir les transactions, et les occurences de la mère patrie, faisans attention à chaqu' évenement rémarquable, à chaque débat intéressant, et à tout ouvrage extraordinaire, ainsy qu'aux tours que prendront les affaires, autant qu'on les jugera dignes de l'attention du lecteur comme matière d'amusement, ou qu'elles puissent être utiles au Public en qualité d'habitans d'une colonie *Angloise.*

" A l'egard des occurences matérielles des provinces, et des isles de l'*Amerique*, nous osons affirmer, que par le moyen d'une correspondance établie en chaqu'un de ces lieux, le Public sera instruit de plusieurs vérités intéressantes, avec impartialité, et avec une franchise convenable.

" Comme la rigeur des Hivers suspend l'arrivée des navires en ce port, pendant cette saison, et interrompt en quelque façon, le commerce ordinaire avec les provinces voisines, au Sud de nous, il sera nécessaire, dans un Papier destiné à la lecture et à l'utilité du public, de trouver de quoy l'entretenir, sans le secours des nouvelles des pais étrangers, à cette fin, quand de telles occasions l'exigeront, nous présenterons au lecteurs, des pièces originalles en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au meme tems qu'elles instruiront le jugement ; qu'il nous soit icy permis d'observer, que nous n'aurons rien tant à cœur, que le soutien de la vérité, de la morale, et de

la cause noble de la liberté ; on considérera les amusements raffinées de la litérature, et les saillies de l'esprit, comme nécessaires à cette collection, entresemmées d'autres piéces choisies, et d'essays curieux, tirés des plus célébres auteurs ; en mélant ainsy la Philosophie, et la Politique, avec l'Histoire, &c. la jeunesse des deux sexes profitera, tandis que les personnes de tous rangs pourront s'amuser agréablement, et utilement : En fin, nous travaillerons à observer toute l'exactitude que la grande variété des sujets nous permettra, au meme tems que nous tâcherons de regaller nos lecteurs de toute la variété qui poura consister avec une exactitude raisonnable ; et comme cette partie de notre projet ne peut etre mise en exècution sans la correspondence des personnes ingenieuses, nous saisirons toutes les occasions de témoigner notre reconnaissance, des obligations que nous devrons, à ceux qui voudront se donner la peine de nous fournir matière d'agrément ou d'instruction.

" Comme les personnes qui demeurent au loin dans la campagne, pourroient etre frustrées de leur attente, par le défaut d'attention de ceux qui se chargéront de la distribution de nos Gazettes, nous prions ces Messieurs qui souscriront cy après à notre liste, aussi bien que ceux qui ont déjà souscrit, de nous faire parvenir (par écrit) leurs adresses, et les voyes par lesquelles ils souhaiteront qu'on leur fasse tenir leurs Gazettes.

“ Les avertissements dont chaqu'un connoit si bien l'utilité, par l'expérience de l'effet qu'ils font à la vente des biens fonds, et des marchandises, seront inserés avec un soin particulier, à un prix raisonnable, et comme nos Gazettes se disperseront non seulement dans les capitalles et autres villes, tant des provinces, que des isles de l'*Amérique* appartenantes à l'*Angleterre*, mais aussy dans les villes maritimes de la *Grande Bretagne*, et d'*Irlande*, au moyen de quoy ceux qui feront insérer des avertissements dans cette Gazette, ne pourront manquer de bien étendre leur correspondance.

“ Cecy est un abrégé du plan que nous nous proposons de suivre dans la publication de cette Gazette, et comme cette entreprise nous causera de gros fraix au commencement, nous espérons qu'on nous encouragera à proportion que l'execution de ce projet pourra meriter.

“ Nous saisissons cette premiere occasion de témoigner notre reconnoissance, des faveurs que nous avons reçu des Messieurs de cette ville, qui ont généreusement souscrit à notre liste, et dont nous espérons que l'exemple servira à nous procurer un nombre de souscriptions suffisant pour nous mettre en état de poursuivre notre entreprise avec apparence de succès.

“ Notre résolution de contenter le Public en général, sans offenser aucun particulier,

se manifèstèra mieux par l'épreuve de notre conduite, qu'en écrivant des volumes à ce sujet. Nous prions seulement qu'on soït assuré, que ni le préjugé. de la partialité, ni le scandal particulier, ne trouveront place dans notre Gazette. "

Au bas de la quatrième page se trouvent les noms des deux imprimeurs, Brown et Gilmore, ainsi que l'indication du lieu de l'imprimerie, qui était alors " dans la rue de St.-Louis, deux portes au-dessus du Secrétariat. " Le bureau de la *Gazette* fut successivement transféré " rue du Parloir, " " derrière la Cathédrale, " et plus tard, " rue Lamontagne, " où il est resté le plus longtemps.

Du 21 juin 1764 au 31 octobre 1765, Brown et Gilmore publièrent soixante-douze numéros de la *Gazette*. Ces soixante-douze numéros ne contiennent pas l'ombre d'une appréciation politique et bienheureux sommes-nous quand nous y trouvons un ou deux faits-divers. Les lecteurs de la *Gazette* étaient régulièrement mis au courant des faits et gestes des peuplades sauvages du Rhode Island et du Delaware qui repoussaient le joug britannique, mais on leur laissait ignorer les événements qui s'accomplissaient dans la capitale du Canada ou dans ses environs, et dont le récit les aurait particulièrement intéressés.

Pendant cette période de dix-huit mois, dont nous venons de parler, le parlement anglais avait lui-même semé les premiers germes du mécontentement qui, dix ans plus tard, devait enlever à la Grande Bretagne ses anciennes colonies d'Amérique. L'acte du timbre était devenu loi, en dépit de toutes les protestations, de toutes les menaces ; protestations qui furent écoutées lorsqu'il n'était plus temps, menaces qui n'étaient pas vaines, comme la suite le prouva.

Comme notre but n'est pas d'étudier la révolution américaine, mais seulement d'esquisser en traits rapides l'histoire d'un journal, nous nous bornerons à déplorer l'effet produit sur la *Gazette de Québec* par ce malencontreux acte du timbre. Voici en quels termes courageux la *Gazette* annonçait elle-même le trépas ou plutôt l'éclipse passagère qu'il lui fallait subir :

" Ceci est pour avertir le public que les imprimeurs de cette gazette se trouvent obligés de cesser de la publier dès ce jour, vu le petit nombre de souscripteurs qu'ils ont actuellement, causé par l'acte du timbrage !! Ces messieurs qui ont souscrit pour des gazettes, et qui ont payé d'avance pour un plus long temps qu'ils ne les auront reçues sont priés de s'adresser à l'imprimrie, où on leur rendra

ce qui leur restera dû. On continuera d'y faire des ouvrages d'imprimerie (pendant l'hiver) avec soin et expédition."

Cette suspension temporaire de la *Gazette* nous donne l'occasion de connaître comment les gouverneurs s'y prenaient pour faire parvenir au public les ordonnances, proclamations et autres documents officiels.—Ce renseignement nous est fourni par la minute du Conseil du 13 novembre 1765 dont voici le texte :

" Minutes du Conseil du 13 novembre 1765. Présents : James Murray et six autres conseillers.

" Attendu que la *Gazette* est à présent arrêté—

" Résolu.—Qu'à l'avenir, la publication des ordonnances, etc., au son du tambour, dans les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivière, la lecture faite par les curés dans les différentes paroisses de la province et leur affiche dans les lieux les plus fréquentés des dites villes et aux portes des églises des paroisses, sera censée en être une publication suffisante.

" MURRAY."

Mais cette suspension de la *Gazette* ne dura que sept mois. En révoquant son " acte du Timbrage, " le Parlement anglais leva la pierre qui fermait le tombeau de la *Gazette*,

et le 29 mai 1766, elle ressuscita pour la première fois. Son silence sur les actes administratifs n'est pas moins solennel que dans ses premiers numéros. Néanmoins il faut noter que le système des correspondances anonymes commençait alors à devenir en usage ; de çà de là, l'on en trouve quelques unes. De tout temps, l'on a beaucoup parlé contre les correspondances anonymes ; mais il va sans dire que ces anathèmes ne sauraient atteindre les correspondants de la *Gazette*, qui même sous ce voile de l'anonyme, ne commirent jamais que nous sachions aucune hardiesse repréhensible.

Malgré son calme habituel en face des événements politiques, on voit cependant que la *Gazette* n'était pas insensible à tout ce qui se passait autour d'elle, et que parfois elle était d'humeur susceptible, surtout si son intérêt particulier devenait en jeu. Dans le numéro même où elle annonçait sa réapparition, la *Gazette* ayant à définir de nouveau la position qu'elle entendait occuper, se plaignait de certaines rumeurs offensantes qu'on faisait circuler et par lesquelles on prétendait qu'elle était soumise à l'inspection du gouvernement. Elle s'en défend avec fierté, presque avec indignation. Les articles édi-

toriaux sont tellement rares à cette époque, qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt le passage suivant extrait de celui même dont nous parlons.

“ Un bruit ayant été répandu et industrieusement circulé que notre Gazette était *sous l'inspection* du secrétaire, afin donc de prévevenir le tort que ce préjugé pourrait nous causer, nous pensons qu'il est nécessaire de déclarer que depuis l'établissement du gouvernement civil notre Gazette a toujours été, et elle continuera toujours d'être aussi exempte d'inspection et de restriction de la part de qui que ce soit qu'elle est actuellement d'impôts de timbres et que le dit bruit était prématuré et peu généreux au suprême degré. Nous avons annoncé en débutant notre résolution fixée, de ne pas faire de notre publication un moyen de répandre le scandale particulier, ni un instrument, ni un aiguillon pour servir à la faction politique, nous espérons d'observer cette résolution par principe seul, quand même que l'attention que nous devons à notre sûreté ne nous y obligerait pas. Un bonheur particulier dont les sujets de l'empire britannique jouissent seuls, est celui de penser comme ils jugent à propos à toutes occasions et de dire ce qu'ils pensent, et de publier leurs pensées pourvu qu'elles ne fassent tort à aucun particulier, ou qu'elles ne touchent pas la tranquillité publique : ce

n'est donc que d'une presse britannique qu'il peut sortir quelques publications sous un *imprimatur*. Cette liberté est d'un prix infini d'elle-même, et nos plus sages politiques ainsi que les plus grands de nos écrivains ont soutenu que celle-ci est le soutien de toutes les autres espèces de liberté dont nos jouissons en outre"—*Gazette* du 29 mai 1766.

Depuis lors jusqu'au commencement de la guerre américaine, la *Gazette* est remplie par les proclamations des gouverneurs, des annonces et des nouvelles étrangères à l'exclusion presque absolue d'autres matières d'un intérêt local. Quelques lettres d'un Canadien-Français de Québec à un sien ami résidant à Montréal, où les faits politiques accomplis dans la capitale depuis la conquête sont légèrement et timidement effleurés, voilà à peu près tout ce que l'on rencontre en fait d'appréciations des actes du gouvernement. Le petit nombre de faits divers qu'on y trouve sont en général des scènes de tribunaux, puis des bulletins des soirées et bals du château St.-Louis.

Voici ce que dit la *Gazette* de la cour criminelle tenue à Québec en juillet et août 1766. Ce récit est une peinture assez caractéristique des mœurs de l'époque, en même temps il nous donne occasion de connaître la

manière dont la *Gazette* rédigeait ces comptes-rendus :

" A une cour d'assise pour ouïr et terminer, et pour délivrer généralement les prisons de cette province, tenue ici le 15 du passé, et continuée jusques à jeudi, le 6 de ce mois, les procès des personnes qui suivent ont été examinés, savoir :

" Joseph Butterfield, soldat dans le 52e régiment, accusé d'avoir tué Raoul Jury, sur le chemin de Ste-Foix, fut trouvé coupable d'homicide et brûlé à la main suivant sa sentence ;—Jean May, accusé d'avoir volé une paire de culotes et une paire de bas de soye, fut trouvé coupable du fait et condamné à être fessé à la queuë d'une charette depuis le palais des séances jusques à la porte de St.-Jean ;—Aimé Parent, de la baie de St.-Paul, pour avoir tué son beau-frère d'un coup de fusil, fut innocenté, vû que le fait avait arrivé par accident ;—Jean Roux, autrement dit Provençal, de Sorel, accusé de perjure, fut acquitté ;—Louis Bruseau, accusé d'avoir volé une hache, une chaudière à bré, une doloire et une tillé, à bord d'une goëlette, avoua le fait et fut condamné à être fessé à la queuë d'une charette, depuis la porte du palais des séances jusqu'à St.-Rocq, et de là en revenant à la porte du palais.

" Vendredi dernier, vers dix heures du matin, Jean May fut fessé conformément à la sentence par Louis Bruseau ; samedi, vers la

même heure, Bruseau fut fessé à son tour par May."—(*Gazette* du 11 août 1766.)

Cette singulière correction qui consistait à faire "fesser" les coupables était fort usitée à la fin du dix-huitième siècle, comme les pages de la *Gazette* en font foi. Pour la moindre peccadille on "fessait" les gens. Nous venons de citer l'exemple de deux hommes condamnés à ce supplice. Il ne faut pas croire néanmoins que les hommes en avaient le monopole. Plusieurs femmes y furent également condamnées et le subirent publiquement, avec cette différence pourtant qu'au lieu d'être "fessées" l'une par l'autre, elles étaient fessées par la main du bourreau. Nous donnons entre beaucoup d'autres l'exemple suivant :

"Samedi dernier, Catherine Berthrand et Javotte Blaize furent fessées à la place du marché à la Haute-Ville et à celle de la Basse-Ville, par la main du bourreau, pour avoir *emprunté* une cuillère d'argent d'un monsieur de cette ville *sans permission et sans intention de la rendre.*"—(*Gazette* du 19 juin 1766.)

Mais ce mode de publication, ce persistant éloignement des discussions politiques, n'empêchaient pas les imprimeurs de faire avec le gouvernement des affaires passablement avan-

tageuses : au contraire il les aida probablement. A cette époque surtout, l'éditeur d'un journal devait préférer les bonnes grâces du gouvernement à celles du public. Dans une minute du Conseil en date du 20 novembre 1766, nous voyons le gouverneur Murray et ses conseillers délibérer sur un compte de £151 18s. 6d. à eux présenté par Brown et Gilmore, imprimeurs. Par une minute du Conseil du 10 juillet 1769, nous voyons Carleton leur ac corder une augmentation de salaire de vingt louis sterling.

En un mot, on ne risque guère de se tromper en affirmant que la *Gazette* ne se maintenait qu'au moyen de ces *douceurs*.

Gilmore mourut en 1772 ; mais cette mort ne brisa pas immédiatement la société Brown et Gilmore. Son fils Thomas Gilmore lui succéda en qualité de co-propriétaire de la *Gazette*. Ce Thomas Gilmore devait être très-jeune à cette époque, puisque sa mère Mary Galway voulait s'ingérer dans toutes les affaires qui concernaient la direction de la *Gazette*. Elle en vient jusqu'à se plaindre dans les colonnes mêmes de la *Gazette* de ce que Brown ne se donnait pas la peine de la consulter sur les articles à y insérer. C'était bien là une provocation toute féminine ! Cependant

Brown s'y laissa prendre. Dès le numéro suivant, sur un ton qui ne respire aucune galanterie pour la veuve quelque peu revêche de son ancien associé, il répond qu'en effet il ne prendra jamais la peine d'aller chez elle, le mercredi soir, lui confier les *épreuves* (le traducteur mettait alors les *preuves*) de la *Gazette* qui doit paraître le jeudi matin.

Une pareille querelle une fois engagée, ne pouvait se terminer autrement que par une dissolution de société. C'est aussi ce qui arriva, comme nous le voyons par un avertissement en date du 27 janvier 1774 annonçant que la société jusque là existante entre Brown et Gilmore est dissoute de consentement mutuel et que désormais Brown est l'unique propriétaire et éditeur de la *Gazette de Québec*. Cette rupture entre Brown et Gilmore n'influa guère sur la conduite générale de la *Gazette*. Elle n'en fut ni moins ni plus intéressante. Comme par le passé, on trouve de loin en loin quelques timides correspondances, et comme par le passé on trouve des numéros exclusivement couverts de nouvelles étrangères et d'annonces. " L'acte de *Québec*" passe presqu'inaperçu parmi les nouvelles d'Angleterre. D'ailleurs il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que de tout temps,

même du vivant de Gilmore, Brown paraît avoir eu la haute main dans la direction de la *Gazette*. Et après la mort de l'un et de l'autre, lorsque les Neilson ont occasion de parler des premières années de la *Gazette*, ils attribuent à Brown tout ce qui s'est fait, et ne citent Gilmore que bien rarement. C'est pourquoi nous avons cru devoir en agir à peu près de la même manière.

III.

Révolution américaine.—Loyauté de la *Gazette*.—Récit qu'elle donne des opérations militaires.—Invasion du Canada.—Seconde suspension de la *Gazette*.—Siége de Québec.—Conduite de Brown pendant ce siége.—Deux numéros étranges—Deuxième résurrection.—Singulière adresse.—Lord Dorchester et ses panégyristes de la *Gazette*.—Mort de Brown.—Samuel Neilson.—La *Gazette* sous ce dernier.

Bientôt la *Gazette* eut à s'occuper d'un sujet qui intéressait plus directement ses lecteurs. Déjà, comme nous l'avons dit, les premiers ferments de la guerre civile avaient éclaté dans les colonies qui formèrent ensuite la république des Etats-Unis. Au bruit du canon d'alarme, les Canadiens, on ne saurait les en blâmer, ne ressentirent pas cet enthousiasme guerrier qui s'emparait d'eux autrefois quand il s'agissait de défendre le drapeau de la vieille France. Ils n'avaient pas encore eu l'occasion de se battre à l'ombre du léopard britannique, et ce drapeau n'était pas pour eux un drapeau, c'était un lambeau de soie sans souvenirs, ou pour parler franc, s'il renfermait des souvenirs, ils étaient si pénibles

qu'un loyal Canadien devait les refouler au fond de son cœur. D'ailleurs, Anglais, Bostonnais ou Yankees n'était-ce pas tout un pour les Canadiens français qui avaient eu à les combattre tous sans distinction à une époque trop rapprochée pour être oubliée.

Quand les hostilités furent décidément ouvertes entre l'Angleterre et ses anciennes colonies, la plus grande partie de la *Gazette*, comme de raison, était remplie des détails de ces hostilités. En général, cependant, l'on remarque qu'il s'écoule un assez long intervalle entre le jour où s'est accompli tel ou tel fait d'armes et le jour où la *Gazette* le livre à la publicité. Ce retard vient selon toute probabilité de ce qu'elle ne publiait ces faits qu'après en avoir eu le récit dans les grands journaux des autres colonies. Mais pour ce qui est de la loyauté de la *Gazette*, elle ne paraît pas avoir chancelé un seul instant. Presqu'à chaque numéro, se trouvent de chaleureuses protestations de dévouement à côté d'appels enthousiastes à tous les sentiments de fidélité, d'honneur, de religion des Canadiens français, afin de les exciter à combattre dans la mesure de leurs forces les ennemis de la Grande-Bretagne.

Aussi longtemps que le théâtre de la guerre

fut dans le voisinage de la frontière américaine, Brown put sans inconvénient continuer son œuvre de prédilection. Mais à la fin de 1775, les ennemis cernèrent Québec et mirent la capitale en danger. En de telles circonstances, le devoir de tout brave citoyen étant de veiller avant tout au salut de la patrie, Brown, pour remplir ce sacré devoir, fut obligé de discontinuer la publication de sa *Gazette*. Le 30 novembre 1775, juste dix ans plus un mois après sa première suspension, la *Gazette* contenait cette petite note explicative :

" L'imprimeur trouvant impossible de continuer la publication de cette gazette prend la liberté de faire ses remercimens très-sincères au public de l'avoir jusqu'ici encourager, de lui souhaiter un tems plus favorable, et de l'assurer qu'il sera encore prêt à le servir aussitôt qu'il lui sera possible."—(*Gazette du* 30 *novembre* 1775.)

Ce numéro du 30 novembre 1775 contenait aussi la proclamation du gouverneur Carleton, ordonnant de quitter la ville à tous ceux qui ne voudraient pas prendre les armes. Bon nombre de marchands parmi lesquels on remarque Adam Lynuburner, obéissant à ces injonctions, se retirèrent dans les campagnes

qui avoisinent Québec et y restèrent simples spectateurs d'une lutte dont l'issue leur paraissait tellement douteuse qu'ils ne croyaient pas prudent de s'y compromettre.

Quelques jours après Québec était soumis à un siége régulier. Les fortifications qu'avait alors la ville ne la protégeant que très imparfaitement, la situation paraissait alarmante— Arrivé sur les plaines d'Abraham le 13 novembre, le jour même où Carleton rentrait avec peine dans la capitale, Arnold avait été bientôt rejoint par l'armée de Montgommerry.

C'est alors que le bureau de la *Gazette* paraît avoir été définitivement fermé. Brown, aussi bien que les deux hommes qui l'aidaient à imprimer son journal, laissa de côté la casse et le composteur pour saisir le mousquet et faire preuve de la fidélité et de la bravoure qu'il avait si fort recommandées dans sa *Gazette*. On rapporte que pendant toute la durée du siége, ils furent vus sous les armes presque jour et nuit, et même en supposant qu'ils en auraient eu la meilleure volonté du monde, il leur fut impossible d'imprimer la *Gazette*. De plus, les communications postales devaient être suspendues, ce qui aurait pu embarrasser la *Gazette* dont le rédacteur avait pour habitude de se servir des ciseaux encore

plus que de la plume, comme nous l'avons déjà remarqué.

Un mois après la suspension de la *Gazette*, c'est-à-dire dans la nuit du 30 au 31 décembre 1775, Québec subissait ce terrible assaut où Montgomery perdit la vie et où Arnold fut blessé, assaut qui se termina tout à l'avantage de la cause métropolitaine et la sauva dans cette province. Mais l'état de siége, bien qu'il perdit de sa gravité première, n'en continua pas moins d'exister.

Une circonstance qui ne saurait être expliquée à la satisfaction des curieux, c'est qu'une demi-feuille de la *Gazette* fut "publiée par autorité" le 14 et le 21 mars 1776, alors que les troupes américaines bloquaient encore la capitale. L'un de ces numéros contient une sommation sous forme de lettre adressée par Montgomery à Carleton, quelques jours avant l'assaut du 30 décembre. Cette lettre avait été jetée par dessus les remparts au moyen d'une flèche à laquelle on l'avait attachée. Dans l'autre numéro, un fragment de lettre du général américain Wooster parle en termes grossiers du clergé catholique du Canada, et lui reproche d'employer son influence à entraver le progrès des idées révolutionnaires et républicaines.

Mais nous en sommes toujours à nous demander pourquoi ces deux singulières demi-feuilles ont été publiées par autorité dans de telles circonstances. Le gouverneur pensa-t-il que la publication de ces lettres pleines d'arrogance et de vantardises était de nature à réveiller la traditionnelle fierté militaire des Canadiens ? Espéra-t-il par ce moyen les exciter davantage à faire vaillamment leur devoir ? Voulut-il leur faire voir comment les américains traitaient dans leur langage grossier la plus respectable classe de notre population.

Après ces deux numéros publiés en mars, la *Gazette* rentre dans un silence sépulcral pour n'élever de nouveau la voix que plusieurs mois plus tard. Les ennemis s'étant éloignés de Québec à la fin de mai 1776, Brown aurait désiré reprendre immédiatement la publication de son journal, mais Carleton n'y voulut point consentir, comme il en avait parfaitement le droit, le pays étant encore sous la loi martiale.

Ce n'est que le 8 août 1776 qu'il fut permis à la *Gazette* de reparaître devant son petit public qui avait été privé d'elle pendant un peu plus de huit mois. Voici en quels termes solennels Brown s'adressait à ses lecteurs en revenant vers eux :

" C'est avec le plus sensible plaisir que l'imprimeur trouve que les tems sont assez heureusement changés, selon ses souhaits, pour lui permettre de le féliciter de cet heureux changement et lui offrir de nouveau ses services par le moyen d'une gazette.—Comme l'on pourrait alléguer quelque chose touchant sa nouvelle publication et qu'il serait ennuyeux au public de lui donner le détail du plan sur lequel on l'a formée jusques ici, savoir, jusqu'au nombre 571, on doit cependant remarquer qu'elle a jusqu'ici mérité le titre de *La plus innocente Gazette de la domination britannique*, et qu'il y a très-peu d'apparence qu'elle perde un titre si estimable, l'imprimeur se flatte de trouver assez de succès pour continuer de la publier, ce à quoi il est déterminé s'il peut se procurer seulement 200 souscrivans au prix ordinaire de 3 piastres d'Espagne par an, d'ici à la mi-septembre prochaine. Quand on considère que quantité de feuilles périodiques les plus insipides sont soutenues par un nombre dix fois plus grand, il peut s'attendre que la plus innocente sera favorisée et protégée par un nombre si médiocre, ce qui fera voir que non seulement l'innocence et la modération ont encore des protecteurs dans un coin du monde, en dépit de la corruption du siècle mais ajoutera encore une nouvelle obligation à

" Son très-humble et

" très-dévoué serviteur,

" L'Imprimeur. "

Un écrivain qui se vante avec autant d'emphâse d'être l'éditeur de la plus innocente *Gazette* de l'Amérique nous semble loin d'être un adepte des doctrines radicales. Ceux qui l'accusent d'avoir appartenu à cette école voudraient-ils nous montrer l'analogie qu'il y a entre des paragraphes tous aussi paisibles, aussi *innocents* dans leur rareté que celui que nous venons de voir et les saillies turbulentes et incendiaires des Wilkites dont Brown prétendent-ils, fut le disciple. A coup sûr un pareil disciple, si disciple il y a, ne court aucun risque d'être confondu avec son maître.

Nous avons dit tout à l'heure que Carleton avait objecté à la trop prompte réapparition de la *Gazette*. Il ne faudrait pas conclure de là qu'il n'avait aucune sympathie pour cet établissement, car il y aurait tout à la fois erreur et injustice. D'après ce que nous connaissons ce gouverneur paraît avoir favorisé Brown autant qu'il fut en son pouvoir de le faire, et lorsque plus tard il revint gouverner le Canada sous le nom de Lord Dorchester, on rapporte qu'il témoignait une amitié toute spéciale à M. John Neilson à cette époque très-jeune encore. Mais si Carleton montrait antant de bienveillance, les éloges incessants que lui prodiguait la *Gazette* était bien de

nature à perpétuer. son zèle et sa ferveur. C'est peut-être à propos de ce puissant bienfaiteur que la *Gazette* poussa la flatterie à ses plus extrêmes limites. Elle alla jusqu'à publier des vers comme ceux-ci :

> " O vous qu'a tant vanté la Grèce
> Grand Socrate, Auguste Platon,
> Que deviendra votre sagesse
> Devant celle de Carleton !"

Hélas ! nous aussi

> Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

Ce ne sera certainement pas M. le grand vicaire Montgolfier qui s'efforce au contraire de nous y ramener.

Dans la collection de la *Gazette* que possédait feu Sir L. H. LaFontaine, collection maintenant acquise pour la bibliothèque du Parlement, on trouve, copiée à la main, une adresse de ce M. Montgolfier à Carleton, qui porte en pompeux épigraphe : *veni, vidi, vici.* Et non content de ce début digne de l'épopée, le panégyriste ajoute que ces mots qu'une exagération coupable et une flatterie toute païenne pouvaient seules faire appliquer "au plus grand capitaine de l'antiquité, à Alexandre-le-Grand" (*sic*), convenaient parfaitement à Son Excellence le gouverneur Carleton.

Comme on le voit, M. le grand-vicaire n'y allait pas de main morte.

A en juger uniquement par ce qu'on lit dans la *Gazette*, jamais monarque absolu ne fut plus adulé de ses sujets que Lord Dorchester du peuple canadien qu'il était appelé à gouverner dans des circonstances pourtant fécondes en difficultés de tout genre.

Il est digne de remarque que Brown, notre plus ancien journaliste, le fut pendant un quart de siècle, et s'occupa pour ainsi dire jusqu'à sa dernière heure, d'en remplir les devoirs. Il mourut de mort subite le dimanche soir 22 mars 1789, comme l'atteste la *Gazette* elle-même. Singulier rapprochement ! M. John Neilson qui, quatre ans plus tard, hérita de la *Gazette* et continua d'exercer sur elle un contrôle plus ou moins direct, pendant cinquante-cinq ans, y publia des écrits la veille même de sa mort.

Brown n'eut jamais d'enfants, ou du moins n'en laissa point quand il mourut. Ses héritiers furent ses neveux, les enfants de Wm. Neilson et d'Isabella Brown. A Samuel, frère aîné de celui qu'on appela dans la suite l'hon. John Neilson, fut dévolu le soin de continuer la publication de la *Gazette*. L'ardeur avec laquelle il s'y livra paraît avoir exercé une in-

fluence fatale sur sa fin prématurée. Il expira le 12 janvier 1793, moins de quatre ans après son oncle Brown, et à peine dans la vingt-deuxième année de son âge.

Sous Samuel Neilson, le terrain de la politique semble interdit encore plus strictement s'il est possible que sous son prédécesseur. Les Canadiens pétitionnent pour obtenir un système de gouvernement représentatif, le bill qui contenait en germe l'acte de 91 est discuté en Angleterre, tout s'agite bruyamment autour de la *Gazette*, et chose étonnante ! elle reste impassible au milieu de ce fracas général. Elle ne parle de l'acte constitutionnel de 1791 qu'après qu'il est devenu loi et encore elle en parle avec une sobriété désespérante.

Au temps des élections, elle publiait les " adresses aux électeurs" de tous les candidats indistinctement. En 1792, M. J. A. Panet, après son élection, remercie dans la *Gazette* ceux qui l'ont élu, et leur annonce qu'il a fait distribuer £100 aux pauvres. A l'élection de 1796, il promet la même somme à la première fille pauvre qui se mariera. Durant les sessions qui suivirent ces élections, non seulement la *Gazette* n'appréciait point les débats qui avaient lieu dans les chambres, mais elle n'avait même pas toujours le courage ou la liberté d'en reproduire le sens intégralement.

Mais si la *Gazette* est plus que jamais fermée à la politique, en revanche on a le plaisir de voir, que grâce aux circonstances, les faits divers deviennent plus fréquents et acquièrent de l'importance. Ainsi, on y trouve le compte-rendu des séances du *Club Constitutionnel*, fondé en 1791 et dont Grant fut le premier Président avec Chs. de La Naudière pour vice-président. On y trouve également un bulletin des théâtres, les représentations scèniques étant devenues, parait-il, fort en vogue vers ce temps-là. On voit par un de ces bulletins que le Prince Edouard, accompagné des gouverneurs Clark et Simcoe, assista le 18 février 1792 à la représentation de " La Comtesse d'Escarbagnat" et du " Médecin malgré lui."

Pendant toute la durée de la révolution française, la *Gazette*, en général reproduit les nouvelles de France des journaux révolutionnaires et montre une sympathie non équivoque pour les principes qui changèrent la face de l'Europe, et marquèrent dans le sang le point de départ d'une ère nouvelle.

IV

John Neilson, âgé de 14 ans, hérite de la *Gazette*.— Le Dr. Sparks supplée le jeune héritier jusqu'en 1796.—John Neilson, éditeur réel et responsable. —Il suit la vieille routine. – Nouveaux journaux.— La *Gazette* agrandit son format.—Peu à peu elle pénètre dans la politique.—Timide défenseur de la cause populaire.—John Neilson membre du Parlement.—Anomalie de sa double position.— Il cède la *Gazette* à son fils Samuel.—La *Gazette* feuille officielle.—Projet d'Union de 1822. – Discussion qu'il soulève.—Samuel Neilson perd son titre d'*imprimeur du roi* avec les bonnes grâces de Dalhousie.—Bon effet de cette disgrâce.—La *Gazette* défend ardemment les libertés du peuple.— Sympathies qu'elle rencontre à raison de cette conduite.—Importance qu'elle acquiert graduellement.

A la mort de Samuel Neilson, la *Gazette* allait de plein droit à son frère. Mais John à cette époque n'avait pas encore atteint sa quatorzième année, la date de sa naissance, ne remontant qu'au 17 juillet 1779. A raison de cette extrême jeunesse, la direction de la *Gazette* fut confiée au Dr. Sparks, ministre de l'église d'Ecosse, qui se piquait d'être quelque peu littérateur en même temps que théologien, comme le prouvent quelques sermons

de lui conservés à la bibliothèque du Parlement. L'année suivante John Neilson alla passer sept mois dans les différents Etats de l'Union Américaine, sans doute pour y étudier et se préparer aux fonctions qu'on n'attendait que l'âge et le développement de l'intelligence pour lui confier. Ce n'est qu'en 1796 qu'il prit réellement le titre d'éditeur de la *Gazette* et qu'il en assuma la responsabilité.

Jusqu'en 1808, la *Gazette* continua de suivre impertubablement la vieille routine établie par ses trop pacifiques fondateurs. En 1805, était paru le *Mercury*, en 1806 le *Canadien*. Mais ni l'un ni l'autre ne put l'attirer à cette époque dans le champ clos de la politique où tous deux s'escrimaient au milieu des bruyantes clameurs et des applaudissements de leurs correspondants anonymes. Bien différent de la *Gazette*, le *Canadien* ne publiait presque pas d'annonces, aimant mieux remplir ses colonnes de renseignements politiques dont le besoin se faisait vivement sentir parmi la population canadienne-française pour laquelle le gouvernement représentatif était encore une fiction pas bien comprise. Pour ce qui est du *Mercury*, plus avancé que les deux autres, il savait déjà joindre l'utilité des annonces à l'amusement non moins utile peut-être

de ses écrits en faveur d'une politique tyrannique et franco-phobe. Tout naturellement la *Gazette* vit des rivaux dans ses confrères. Tenant beaucoup à n'être pas dépassée par ces nouveaux-venus, elle agrandit son format et centupla les promesses faites jusqu'à ce jour.

A ce propos, on lit dans son numéro du 7 janvier 1808 :

" Le soussigné, successeur de son défunt oncle William Brown et de feu son frère Samuel Neilson, saisit la présente occasion du changement du format de la *Gazette de Québec* pour remercier le public de l'encouragement que ce papier a reçu durant 43 années qu'il a existé dans sa forme précédente ; un laps de temps proportionné à l'introduction de l'imprimerie en Canada.

Durant tout ce temps on croit que le désir constant des propriétaires de la *Gazette* a été de la rendre un véhicule correct des nouvelles, sans embrasser des disputes de partis, ou admettre aucune chose qui ait une tendance à créer de la mauvaise humeur parmi les sujets éminemment heureux de Sa Majesté dans cette province.

" Le soussigné garantit que la *Gazette* continuera à être conduite avec les mêmes vues ; et autant que ses talents et ses moyens le permettront, son utilité sera augmentée. C'est pourquoi il sollicite la communication de tous

articles de nouvelle qui peuvent venir par voies particulières, de même que des détails corrects des événements provinciaux, et de tout autre article qui pourra paraître propre à favoriser l'objet proposé.

" Comme la *Gazette* n'est publiée qu'une fois la semaine, il sera donné un supplément, en tous tems, entre les jours de la publication, du moment qu'il arrivera quelque nouvelle d'importance..........................

....

" La souscription annuelle pour la *Gazette* restera au même prix que ci-devant (20 chelins.) Les souscriptions continueront d'être reçues à Montréal par James Brown, par les maîtres de poste établis dans les autres parties de la province et par les courriers dans leurs différentes routes.

" John Neilson

" Québec, 6 janvier 1808. "

La *Gazette* traversa silencieusement, sinon avec indifférence, le despotisme de Craig, et ni les mauvais traitements faits aux rédacteurs supposés du *Canadien*, ni la prison qu'on leur fit subir sans formalité légale, ne paraissent l'avoir émue bien fortement. Elle n'en souffle mot. Il est pénible d'ajouter que plus tard, quand un autre rédacteur du *Canadien*, digne successeur des victimes de Craig, eut l'honneur

d'être lui aussi jeté en prison pour avoir osé, sous un règne de tyrannie, parler en franc ami de la liberté, de misérables considérations empêchèrent la *Gazette* de s'exprimer là-dessus d'une manière convenable. Une pareille conduite ne saurait être justifiée, elle est une tache dans l'histoire de notre Presse.

Les événements relatifs à la guerre de 1812, tels que rapportés dans la *Gazette*, sont quelquefois inexacts et plus souvent incomplets.

Mais après la guerre de 1812, la *Gazette* commença petit à petit à empiéter sur le terrain mouvant de la politique. Obligée d'opter entre les deux partis qui se combattaient, elle prit place, quoique bien timidement, parmi les défenseurs des libertés populaires, et fit aux gouvernements absolus l'honneur de leur décocher quelques traits anodins. Cette opposition, quelque platonique qu'elle fut, avait, venant d'un journal jusque-là soutenu par les faveurs gouvernementales, une apparence de généreuse conviction qui méritait d'être récompensée. Cette récompense ne se fit pas longtemps attendre. Dès 1818, M. J. Neilson obtenait du comté de Québec l'honneur de le représenter en Parlement, et pendant plus de quinze ans les liens qui l'unissaient au peuple ne firent que se resserrer de plus en plus.

Il ne faut point s'imaginer que M. Neilson prenait dans son journal ce ton ferme et décidé qu'il se permettait quelquefois en Chambre où il pouvait le faire sans inconvénient. Ce serait se tromper beaucoup sur le tempérament paisible qu'avait su conserver la *Gazette* au milieu de l'excitation générale. Dans un temps où les plus vives questions d'intérêt public sont chaudement discutées dans les Chambres, on trouve qu'elle est bien pâle avec ses excellents articles sur l'agriculture, la colonisation, le système des fabriques, l'éducation, etc., etc. ; sujets trop calmes pour tenir lieu de controverse politique.

Malgré les infinis ménagements qu'il avait toujours soin de prendre, M. John Neilson ne tarda pas à s'apercevoir que sa position de journaliste officiellement favorisé des *impressions* du gouvernement, était incompatible avec celle qu'il occupait dans la chambre d'assemblée. Aussi le 1er mai 1822 la *Gazette* avec l'établissement d'imprimerie devenait-elle la propriété de Samuel Nelson, fils de John, et de William Cowan. Ce changement de propriétaire était opéré évidemment afin de ne pas détourner le cours des faveurs de l'administration. Dès le mois de juillet de cette année 1822. Samuel Neilson recevait un brevet

d'*imprimeur du roi*, et la *Gazette* en inscrivant à son frontispice : "publiée par autorité," acceptait un collier qui devait lui peler le col et laisser l'empreinte de la servitude. Une fois brevetée et stipendiée, la *Gazette* fut plus respectueuse que jamais à l'égard du pouvoir, et porta l'abnégation jusqu'à se retrancher dans une neutralité presque muette.

Un peu comme le rat de la fable dans son fromage de Hollande, la *Gazette* continuait à vivre dans une paix fructueuse, faisant presque l'effet d'un ermite qui a fui les distractions politique, lorsqu'une malheureuse question vint troubler sa félicité. La nouvelle du projet d'Union de 1822 était arrivée en Canada, la *Gazette* n'en éprouva d'abord aucun malaise et balbutia quelque paroles ambigues qui étaient plus de nature à la brouiller avec ses abonnés qu'avec le pouvoir. Mais la situation n'était pas encore sauvée. La position de M. J. Neilson n'était point aussi facile que celle de son fils. Dans un telle occasion il ne pouvait sans inconvenance rester muet. Il parla et parla fortement contre le projet, si fortement qu'on le délégua avec M. Papineau auprès du gouvernement impérial pour y porter les pétitions et les remontrances des canadiens opposés à cette union.

Si Dalhousie, alors gouverneur du Canada n'exprimait pas ouvertement ses sympathies pour ce bill d'Union, on sait du moins qu'elles n'étaient point ignorées du public; M. John Neilson en les contrariant aussi directement ne prévoyait probablement pas qu'on punirait dans le fils les opinions politiques du père. C'est pourtant ce qui arriva bientôt. Une proclamation de Lord Dalhousie en date du 22 octobre 1823, annulant les lettres patentes accordées l'année précédente à Samuel Neilson en conférait de nouvelles à John Charlton Fisher qui se mit immédiatement à publier la "*Gazette de Quebec* par autorité." (1)

(1) Ce John Charlton Fisher était rédacteur de l'*Albion*, de New-York, quand il fut invité à venir en Canada par Dalhousie, ou son secrétaire Cochran. La *Gazette de Québec par autorité* qu'il publia conjointement avec William Kemble, du *Mercury*, contenait, outre les publications officielles, quelques écrits littéraires et politiques qui n'étaient pas sans mérite. Cette manière de publier la gazette officielle fut continuée jusqu'au 5 mai 1831. Passé cette date on n'y trouve que les annonces du gouvernement et autres pièces officielles, c'est-à-dire à peu près comme elle est publiée maintenant.

Fisher était un homme de lettre et presque un savant. Il fut pendant de longues années un des membres les plus laborieux et les plus distingués de la Société Littéraire et Historique de Québec qui l'honora de sa présidence. Il est de plus l'auteur de l'épitaphe gravée sur le monument Montcalm-Wolfe dans le *jardin du Fort*, et ce titre seul suffirait pour

Ces procédés pleins de partialité couronnés par une dépossession arbitraire, aigrirent quelque peu " la vieille *Gazette de Québec,* " comme on appela désormais la gazette des Neilson. Quand elle vit que cette source de revenus lui était inexorablement fermée, elle revint aux discussions politiques. Son silence n'étant plus retribué, elle se mit à parler, presqu'à vociférer, contre le gouvernement qui l'avait dépouillée. De ce jour, la *Gazette* occupa dans la presse une position correspondante à celle de John Neilson dans le parlement, position éminente et honorable pour l'un comme pour l'autre. On pense généralement que de tout temps, M. J. Neilson se mêla beaucoup de la rédaction de la *Gazette* ; il se peut qu'il en fut ainsi. Mais ce qui est certain, c'est que son fils Samuel, alors propriétaire du journal, avait reçu une haute éducation complétée à l'université de

lui mériter de n'être pas oublié. Cette épitaphe si expressive dans son énergique concision

Mortem virtus communem
Famam historia
Monumentum posteritas dedit

semble, disent les connaisseurs, frappée au coin de la meilleure antiquité.

M. Fisher mourut en août 1849, en revenant d'Angleterre.

Glasgow, où nous voyons que son père le conduisit en 1816. Au reste il n'y aurait rien d'étonnant que père et fils y auraient pris une part active, car à partir de 1827 (1) toutes les questions amenées devant le public y sont discutées et examinées à tous les points de vue.

L'opiniâtreté de l'assemblée législative à revendiquer les droits du peuple y est justifiée en termes pour le moins aussi forts que ceux employés dans la suite pour blâmer cette même assemblée législative qui revendiquait les mêmes droits. Entrer dans le détail des questions alors agitées et noter les opinions de la *Gazette* sur tant de sujets compliqués, exigerait un temps considérable. Les bornes de cette étude ne permettent pas de s'y arrêter. Contentons-nous de dire que jusqu'en 1831, la *Gazette* aussi bien que M. John Neilson, poursuivit, de concert avec la majorité de la chambre d'assemblée, la croisade

(1) En cette année 1827, la *Gazette* poussa son ardeur si loin qu'aux seules assises criminelles du mois de mars, il lui fallut répondre à cinq poursuites pour libelle ; quatre de ces poursuites étaient dirigées contre Samuel Neilson, éditeur, et la cinquième contre Charles Mondelet (maintenant Juge Mondelet) pour une correspondance écrite de Trois-Rivières, où il pratiquait comme avocat.

entreprise depuis trente ans contre les abus et contre ceux qui cherchaient à les perpétuer. En agissant ainsi, la *Gazette* avait gagné de profondes sympathies parmi la population canadienne-française qui se fit un devoir d'encourager généreusement une publication aussi libérale.

V.

Le *Canadien* ressuscité.—Secrète jalousie de la *Gazette*; elle tourne le dos à ses amis et passe au service de l'oligarchie.—Mort de Samuel Neilson.—J. Neilson, seul rédacteur; son étonnante vigueur dans les époques les plus critiques; sa conduite en 37-38; son opposition à l'Union des Canadas; son retour dans les rangs libéraux à propos de cette question; joie causée par ce retour.—Le Nestor de la Presse.—La *Gazette de Québec* distincte du *Quebec Gazette*.—Fin de la partie française.—Conclusion.

Vers 1830, une nouvelle génération de jeunes patriotes pleins d'ardeur commençaient à se mêler de politique, et quelques-uns d'eux arrivaient en chambre où ils menaçaient d'éclipser les vieux défenseurs de nos libertés, les vétérans de nos guerres parlementaires. Ces jeunes et vives intelligences, enchantées de leurs premiers succès, trouvèrent bientôt que la respectable *Gazette de Québec* ne mettait point assez de vivacité dans ses allures, et prirent le parti de fonder un nouveau journal qui fut plus intimement lié à la défense de leurs opinions politiques, religieuses et nationales. Ce projet ne tarda pas à être exé-

cuté. Dès le mois d'avril 1831 M. Etienne Parent ressuscitait le *Canadien* qui fut, pendant les douze ans qu'il le rédigea, l'organe ou plutôt le guide de cette nouvelle génération dont nous venons de parler. Mais cette nouvelle publication, on ne saurait se le dissimuler, dut faire une redoutable concurrence à la *Gazette*, surtout auprès de ses abonnés qui la recevaient pour la partie française. Cette compétition fit faire de nouveaux efforts aux propriétaires de la *Gazette*. Depuis 1818, elle paraissait régulièrement deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, avec l'anglais et le français sur la même feuille. Au commencement de 1832 Samuel Neilson se mit à publier la partie française sur une feuille distincte. Voici ce que l'on trouve dans la *Gazette* du 11 avril 1832, à propos des améliorations importantes qu'on fit alors.

" *Avis aux abonnés de la " Gazette de Québec.*"

" A partir du mercredi 2 mai prochain, ce journal paraîtra en deux feuilles séparées, l'une en français, trois fois par semaine, l'autre en anglais, aussi trois fois par semaine.

" Le prix pour chaque journal séparément sera de 20s. ; pour les deux ensemble de 30s. par an, non compris les frais de port.

" Il sera pris des arrangements pour as-

surer une rédaction soignée de la feuille française. Elle sera d'un format à-peu-près semblable à celui des journaux de Paris, et imprimée en un caractère plus gros que n'est imprimée la *Gazette* maintenant.

" Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de ces changements que nous voulions opérer il y a déjà plusieurs années. Notre feuille contiendra des matières plus variées, donnera des nouvelles, tant de l'étranger que de l'intérieur, plus en détail, et sera plus ouverte aux correspondances, etc. Enfin, ce sera un journal purement français.

" La feuille anglaise sera de même format que la *Gazette* actuelle.

" Ceux de nos abonnés qui ont été dans l'habitude de parcourir nos colonnes anglaises, trouveront dans la feuille française les détails, omis jusqu'à présent dans cette partie, sur le commerce, les marchés, les arrivages, etc. S'ils veulent s'abonner aux deux feuilles, ils auront pour six piastres par an un journal quotidien.

" Ce journal, le premier qui ait paru dans les colonies actuelles de l'Angleterre sur ce continent, compte soixante-et-neuf annnées d'existence. Durant les dix dernières années il a été rédigé par le propriétaire actuel. On a le moyen de juger si ce journal pourra, à l'avenir, être utile au public et s'il mérite d'être encouragé.

" Bureau de la *Gazette*, 31 mars 1832."

Malheureusement ces améliorations opérées dans la partie matérielle de la *Gazette* devaient être bientôt employées à combattre la cause populaire. Presqu'immédiatement après la fondation du *Canadien*—c'est à regret que nous constatons cette coïncidence qui pourrait faire croire que le dépit de voir sourdre à ses côtés un rival heureux l'emporta sur la sincérité de convictions mûries par le temps—une espèce de mystérieuse et incompréhensible transformation s'opère insensiblement dans les opinions de la *Gazette*. Les partis en chambre restaient ce qu'ils avaient été depuis quinze ans, et si la majorité de l'Assemblée faisait toujours valoir les mêmes griefs, c'est que l'Exécutif n'avait fait disparaître aucun de ces griefs que M. Neilson avait lui-même tout récemment exposés sous les yeux du gouvernement impérial auprès duquel il avait été délégué une seconde fois en 1828, avec MM. Viger et Cuvillier. Encore après la session de 1829, il écrivait que l'administration n'avait remédié à rien ; que *les causes et les éléments de discorde existaient comme par le passé.* Et ne pouvait-on pas dire la même chose avec autant de raison, après la session de 1833 ou de 1834? Dans son article souvent cité du 15 janvier

1827, M. Neilson disait: " L'Assemblée de cette colonie a fait souvent des sacrifices pour obtenir la paix et l'harmonie ; ces sacrifices ont été stériles et on a même essayé de les tourner contre ceux qui les avaient faits." Malgré ces déclarations aussi formelles qu'énergiques, la *Gazette* vira de bord et se mit à voguer à pleines voiles dans les eaux de l'oligarchie. Non contente de faire elle-même des " sacrifices à la paix et à l'harmonie," elle en vint plus tard jusqu'à exiger que ses anciens amis y fussent sacrifiés.

L'adoption par la chambre d'assemblée des 92 résolutions, ardemment combattues par M. John Neilson, marqua le moment où la *Gazette* brisa définitivement tous les liens qui l'avaient attachée au parti libéral. Après cette session à jamais célèbre de 1834, des élections générales eurent lieu. M. Neilson, séparé des libéraux perdit le siége qu'il avait obtenu en récompense de son libéralisme. Ces revers contribuèrent à l'éloigner de plus en plus de ses anciens amis. L'année suivante il allait en Angleterre, non plus cette fois pour y représenter l'immense majorité du peuple Bas-Canadien, mais pour y faire valoir les prétentions de quelques rares partisans de l'oligarchie.

De ce jour jusqu'à 1840, les colonnes de la *Gazette* sont remplies de violentes invectives, non-seulement contre les hommes extrêmes du parti populaire, mais encore et surtout contre les hommes modérés qui formaient ce qu'on appela le parti libéral de Québec, pour les distinguer des démocrates avancés qui se recrutaient principalement dans le district de Montréal. Ces polémiques incessantes, ces luttes à bout portant exigeaient un travail énorme et une activité plus qu'ordinaire. Samuel Neilson y ruina sa santé. Son esprit violemment surmené dans ces chaudes discussions eut besoin de repos. Il partit pour l'Europe dans l'automne de 1836, espérant qu'un voyage dans la Méditerrannée lui rendrait ses forces épuisées. Mais il ne lui fut pas donné de revoir son imprimerie ni de continuer ces luttes qu'il avait au début alimentées de ses colères. Il mourut à New-York au mois de juin 1837, en débarquant à son retour du midi de l'Europe.

La *Gazette*, dont Samuel Neilson était l'unique propriétaire depuis le 1er mai 1836, époque à laquelle la société Neilson et Cowan avait été rompue, la *Gazette* passa à William Neilson et à ses frères et sœurs, héritiers de Samuel. M. John Neilson fut établi procureur

de la famille et surtout rédacteur de la *Gazette*. Bien qu'âgé de soixante ans, M. Neilson n'en continua pas moins à écrire presque tous les articles qui paraissaient alors dans la *Gazette*, et il sembla n'avoir rien perdu de sa première verve. A travers les malheureux temps de 1837-'38, à travers les embarras suscités par le Conseil Spécial, dont il fit partie, en un mot à travers tant d'émotions diverses, M. Neilson conserve une étonnante vigueur de pensée et de style. Tout en regrettant que la *Gazette* en vienne jusqu'à égaler les diatribes brutales du *Herald* et du *Mercury* contre les malheureuses victimes de nos démêlés politiques, il serait injuste de méconnaître le talent remarquable qui présidait à sa rédaction.

La mémoire encore pleine des souvenirs de 1822, M. Neilson se posa de prime abord en adversaire déclaré de l'Union des Canadas. En 1840, il admettait volontiers que le régime mis en force par le Conseil était un régime de servitude, mais il le croyait encore préférable à l'Union. La perspective d'une réunion des deux provinces ne plaisait guère, il est vrai, aux libéraux du Bas-Canada ; mais différant avec M. Neilson, ils ne croyaient pas que ce régime put être pire que celui du Conseil

Spécial dont ils voulaient se débarrasser à tout prix. C'est pourquoi ils se laissèrent imposer l'acte d'Union, sans trop regimber, dans l'espoir qu'ils pourraient le rendre tolérable en y faisant quelques amendements. Et après beaucoup d'hésitations, M. Neilson fut obligé d'apprécier semblablement la situation et de revenir prendre dans les rangs libéraux la place éminente qu'il avait quittée quelques années auparavant. La période qui suivit cet heureux retour est généralement regardée comme le temps où la *Gazette* fut à l'apogée de sa renommée.

Les opinions de M. Neilson qu'il n'énonçait plus que sous la forme grave et solennelle de sentences sybillines étaient tenues pour infaillibles par une classe nombreuse de la population. Un fait de quelque importance était-il accompli, de suite cette portion considérable du public tournait vers lui ses regards, et attendait avec impatience, ce que dans sa sagesse affermie par l'expérience, il lui plairait décréter touchant ce fait. En un mot, le Nestor de la presse conquit alors une réputation qui est restée proverbiale en devenant historique.

Le parti libéral accueillit avec joie le retour de M. Neilson, et cette joie s'explique

aisément. Outre la valeur intrinsèque de l'homme qui était grande, on n'ignorait pas la puissante influence qu'exerçait la *Gazette* auprès des gouverneurs et jusqu'auprès du bureau colonial. Durant l'insurrection de 37-38, plusieurs de nos principaux hommes politiques en avaient fait eux-mêmes la rude expérience.

En revenant à ses amis d'autrefois, M. Neilson regagna la confiance du comté de Québec qui le choisit de nouveau en 1841 pour être son représentant.

Tout en exprimant le peu de confiance qu'elle reposait dans le système de gouvernement responsable, tel que défini par les résolutions Harrison du 3 septembre 1841, la *Gazette* n'en soutint pas moins le parti libéral qui renversa dès les premiers jours de la session de 1842 le simulacre d'administration que la rare habileté de Lord Sydenham avait eu peine à maintenir pendant la session de 1841.

En cette année 1842, la *Gazette de Québec* cessa d'être une traduction du *Quebec Gazette*, et devint une publication tout à fait distincte. Mais elle ne fut publiée de cette sorte que pendant un semestre, depuis le 3 mai jusqu'au 29 octobre et M. Ronald Macdonald en fut le

rédacteur. Ce M. Ronald Macdonald qui dans la suite rédigea le *Canadien* à deux époques différentes, était entré à la *Gazette* en 1819 en qualité de traducteur et il en avait jusque-là remplie assidûment les fonctions, si l'on en excepte deux ou trois ans pendant lesquels, Lord Aylmer l'avait placé à la tête d'une institution des sourds-muets. Il fut remplacé pendant ces quelques années d'enseignement, par M. Etienne Parent, alors étudiant en droit. Ce sont là les deux seuls traducteurs de la *Gazette* dont les noms nous soient connes.

Depuis cette date du 29 octobre 1842, la *Gazette* cessa complètement d'être publiée en français, après l'avoir été pendant une période de soixante-dix-huit ans. Comme l'objet de cette étude se borne à donner une idée superficielle de ce que fut la partie française de notre plus ancienne publication canadienne, nous laisserons à d'autres mieux informés le soin d'apprécier la partie purement anglaise.

Cependant pour compléter les renseignements donnés jusqu'ici sur l'histoire de cette publication, nous ajouterons que M. Neilson la rédigea jusqu'à sa mort qui arriva le 1er février 1848. A M. John Neilson succéda M. Ronald Macdonald qui fut lui-même rem-

placé en mai 1849 par M. Middleton, ci-devant rédacteur du *Chronicle* qui devint alors propriétaire et rédacteur de la *Gazette*. Sous le ministère Hincks la *Gazette* fut l'organe accrédité du gouvernement, et elle obtint encore quelque renom, grâce à la collaboration distinguée de feu M. Derbishire, imprimeur de la Reine. Mais la chûte de ce ministère marqua le commencement d'une ère de décadence pour la *Gazette*. En juin 1857, elle cessa d'être une publication quotidienne pour devenir ce qu'elle est restée jusqu'à ce jour, c'est-à-dire un journal publiée trois fois la semaine et occupant en politique surtout une position tout à fait secondaire.

On ne saurait à la vérité s'empêcher de reconnaître que l'âge avancé où la *Gazette* est parvenue est quelque chose d'étonnant et presque merveilleux. Sur un sol mouvant comme celui d'Amérique, n'a-t-on pas raison d'être étonné quand on se trouve en face d'un établissement, d'une institution quelconque dont l'existence remonte à plus d'un siècle ? Pour ne parler que du Canada, combien de constitutions se sont écroulées en ce pays depuis la fondation de la *Gazette*, à combien de formes de gouvernement n'a-t-elle pas été soumise ! Que de régimes différents

elle a dû subir, et que de ruines diverses elle a pu contempler dans le cours de son existence séculaire! Etablie aux premiers temps de la domination anglaise, elle a, pour parvenir jusqu'ici, traversé les embarras et les milles vicissitudes de notre politique coloniale, et pendant la moitié au moins de cette existence séculaire elle a exercé sur nos destinées une influence incontestable et souvent visible.

Propriétaires et Rédacteurs de la *Gazette de Québec* durant les cent premières années de son existence :

PROPRIÉTAIRES.

Brown et Gilmore................	1764-1774
Wm. Brown....................	1774-1789
Samuel Neilson, frère de John...	1789-1793
Révérend Dr. Sparks, pour John Neilson, mineur..............	1793-1796
John Neilson..................	1796-1822
Samuel Neilson, fils de John, et Cowan......................	1822-1836
Samuel Neilson...............	1836-1837
William Neilson et Cie.........	1837-1849
Middleton....................	1849

RÉDACTEURS.

De 1764 à 1808, sans rédaction qui vaille.	
John Neilson..................	1808-1822
Samuel Neilson, fils............	1822-1836
John Neilson..................	1836 1848
Ronald Macdonald, (partie française).....................	1842-1842
Ronald Macdonald, (en anglais)	1848-1849
Middleton....................	1849

PUBLICATION.

Une fois par semaine, le jeudi, (anglais et français)	1764-1818
Deux fois par semaine, lundi et jeudi, (anglais et français)	1818-1832
Tous les jours, (français et anglais alternativement)	1832-1842
Trois fois par semaine, (anglais seulement)	1842-1848
Tous les jours, (anglais seulement)	1848-1859
Trois fois par semaine, (anglais seulement)	1857

